



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 116112

Texte de la question

Alors que le Gouvernement, à la demande du Président de la République, entend mettre en place une procédure de droit au logement opposable et que des polémiques naissent quant à l'accueil des personnes sans domicile fixe, M. Pierre Cardo demande à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de lui établir un bilan précis de l'évolution du nombre de places d'hébergement d'urgence disponibles en France entre 1997 et 2006.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116112

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 453